



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité – Justice - Travail



MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT



BUREAU DE RESTRUCTURATION ET DE MISE A NIVEAU



DOSSIER D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

TERMES DE REFERENCE

**PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDE
POUR LA REALISATION D'UNE MISSION DE
CONTROLE DES INVESTISSEMENTS
REALISES PAR LES ENTREPRISES DU PRMN**

JANVIER 2017

Le Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau des entreprises industrielles du Bénin vise la relance de la production industrielle, la promotion de l'investissement, de l'emploi et l'amélioration de la compétitivité des économies aux niveaux régional et international. Il représente un ensemble d'actions visant l'amélioration de l'efficacité de l'entreprise industrielle.

La mise en œuvre de ce programme est confiée au Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau (BRMN). Le BRMN est un établissement public à caractère scientifique régi par la loi N° 94-009 du 28 juillet 1994. C'est une structure pérenne placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et disposant d'une autonomie administrative et financière.

Au cours de la phase 1 (2013-2017), le processus de mise en œuvre du PRMN du Bénin comporte :

- ✓ la réalisation du pré-diagnostic des entreprises candidates à l'adhésion par le BRMN ;
- ✓ la réalisation de leurs diagnostics stratégiques par les bureaux d'études ou cabinets nationaux ;
- ✓ la mise en œuvre des plans de restructuration et de mise à niveau par les entreprises élues au Programme avec l'assistance technique des cabinets conseils ;
- ✓ le suivi évaluation des plans d'action par le BRMN ;
- ✓ le paiement de la prime.

Ce paiement des primes est effectué à l'issue du contrôle et de la vérification des investissements réalisés par les entreprises.

Dans ce contexte, le BRMN envisage la constitution d'une base de données des bureaux d'études capables de réaliser cette mission relative au contrôle des investissements immatériels et matériels réalisés par les entreprises, en vue du remboursement des primes.

II- OBJECTIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

L'objectif général du présent appel à manifestation d'intérêt est de présélectionner des cabinets ou Bureaux d'études pour la constitution d'une base de données en vue de contrôler les investissements immatériels et matériels réalisés par les entreprises du Programme de Restructuration et de Mise à Niveau (PRMN), avant remboursement des primes.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'EAS', is located in the lower right quadrant of the page.

